



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 20 Février). Le ministre de Prusse, qui réside près de la Porte, ayant fait partir un courrier pour Berlin, le bruit se répandit d'abord qu'il y portoit le traité d'alliance définitivement conclu & signé entre la Prusse & la sublime-Porte. Quoique d'autres circonstances paroissent confirmer ce bruit, on n'en a jusqu'ici aucune certitude officielle, d'autant que le ministère Ottoman n'en a point encore fait part aux ministres étrangers, ce qui eut pourtant lieu, sans délai, à l'égard du traité de subsides, que la Porte conclut l'année dernière avec la Suede. Quoi qu'il en soit, on voit circuler dans le public quelques-uns des principaux points de ce traité vrai ou supposé : 1°. Que l'alliance entre la Prusse & la sublime-Porte sera offensive & défensive; 2°. que les hautes parties contractantes se garantissent réciproquement leurs états respectifs; 3°. que le roi garantira à la Porte, outre toutes les pertes qu'elle a faites dans cette guerre, encore la Crimée, malgré le traité conclu à l'égard de cette péninsule, avec la Russie; 4°. que la Pologne sera comprise dans le traité en question; 5°. que l'Angleterre & la Hollande offriront leur médiation & un plan qui servira de base aux préliminaires de la paix; mais que si ce plan venoit à être re-